

catholicisme et son auguste Chef.

Les ministres agitent devant les protestants le fantôme des empiétements des catholiques et les menacent de la perte de leurs droits ; tandis que leurs amis, dans les journaux et sur les hustings, déversent contre l'Église et le Pape les plus atroces injures. *C'est Rome, disent-ils, qui se bat pour la maîtrise.* Allez-vous vous laisser vaincre, allez-vous sacrifier votre Province à l'arrogance, à la bigoterie, à la superstition papale et à son ancien et constant désir de verser le sang.

Quelques uns même vont plus loin : ils comparent notre Vénéré Pie IX à l'infâme Brigham Young, et dans cette comparaison ils adressent au Souverain Pontife les épithètes les plus injurieuses. Suivant eux, Pie IX est l'incarnation de la supériorité et de l'immortalité des âges cieux, la doctrine catholique contient plus d'obscénités et d'infamies que celle des Mormons.

C'est avec ces menottes absurdes, mais acceptées par les protestants que se font les élections au Nouveau Brunswick.

Afin qu'on ne puisse nous taxer d'exagération, nous reproduisons ici les lignes suivantes d'un correspondant new-Brunswickois :

M. le Rédacteur,

" Je vous prie de publier ce document, afin de faire comprendre à nos amis du Canada sous quel régime nous vivons dans le Nouveau-Brunswick. Le fanatisme du gouvernement est à son comble ; il n'y a plus qu'à verser le sang des catholiques pour satisfaire leur haine et leur rage contre nous.

" Mais cela ne tardera pas longtemps, peut-être, si les autorités d'Ottawa ne prennent pas les moyens de nous sauver de la persécution qui déjà nous écrase.

" Je demande que tous les journaux qui sont amis de notre cause publient ce placard funèbre, qui fera sans doute rougir de honte tous les protestants honnêtes, libéraux et amis de la paix et de la prospérité de la Province. Vois à mains ouvertes, mensonges, insultes de la plus basse espèce, tel est le piedestal sur lequel la majorité du Nouveau-Brunswick se propose de trôner pour écraser les catholiques.

" UN CATHOLIQUE PERSÉCUTÉ."

*Quelques considérations aux électeurs :*

Messieurs, vous avez à choisir 6 des 41 membres de l'Assemblée. Vous les élisez pour quatre ans. Pendant les trois dernières années l'Église catholique a essayé d'établir des Ecoles Séparées. Les Gough, les Hamington, les Gilhepie, les Alward, les MacPherson, les Vail, les Montgomery ont voté avec les Maher et les Landry dans ce sens.

Ils ne cherchent pas à modifier la loi des Ecoles à l'égard de la taxe ; ils n'en veulent pas le rappel : ils demandent des écoles séparées. Ceux d'entre eux qui seront élus à cette élection continueront à demander la même chose.

Envoyez-vous en Chambre des hommes pour leur aider ?

Notz les faits suivants : D'après le projet de Québec, il n'y a point de limites à votre pouvoir touchant l'Éducation. Vous pouvez adopter, amender, altérer ou rappeler comme il vous sera loisible, toute mesure sur l'éducation.

Tel est le projet qui fut voté par le peuple en 1865 et 1866.

Par l'Acte d'Union, qui est maintenant la Constitution du pays, il est déclaré que si vous établissez une fois des écoles de secte vous ne pourrez plus vous en débarrasser.

" Une loi non-*sectarian* peut être amendée, modifiée ou rappelée, mais une loi d'Écoles de secte une fois passée s'impose pour toujours.

" Cette altération dans le plan de l'Union était inconnue

au peuple jusqu'à ce qu'elle devint loi par l'Acte du Parlement Impérial.

" Le peuple ne l'a point demandée, elle a été introduite dans le projet de Bill de l'Union, par les efforts de l'Archevêque catholique d'Halifax, qui, lorsque les délégués siégeaient à l'Hôtel Westminster, à Londres, représentait les intérêts de l'Église catholique, appuyé par le parti de Québec.

" Par cette ruse habile, le parti des Ecoles Séparées a conquis un avantage qu'il n'aurait pu obtenir aux polls. S'ils vous trouvent assez faibles pour accorder des Ecoles Séparées elles le seront pour toujours tandis qu'il lui sera toujours permis d'attaquer les autres écoles.

" Remarquez bien aussi que par la lettre pastorale des Evêques, signée par M. Thomas Louis, Archevêque d'Halifax, M. John, Evêque de St. Jean, M. Colin Francis, Evêque d'Arichat, M. Peter, Evêque de Charlottetown, M. James Evêque de Chatham, les écoles séparées sont déclarées former une partie essentielle de l'organisation de l'Église, et comme telles, le clergé en réclame le contrôle absolu au nom de " notre glorieux Pie IX."

" Leur principal but est de former des enfants bons catholiques plutôt que de citoyens intelligents.

" Partout où ces écoles sont établies elles sont tout autant sous le contrôle du clergé que les couvents.

" Remarquez aussi que si les écoles séparées sont établies, l'Église catholique aura le droit de retirer pour toujours du trésor provincial, de \$35,000 à \$50,000 par année, ou le tiers du montant accordé par la Province, pour l'éducation. Ce droit une fois concédé vous ne pourrez plus le reprendre. Pouvez-vous en prévoir toutes les conséquences ?

" Aucune autre secte ne demande à être ainsi supportée par l'État.

" Êtes-vous prêts à payer pour toujours le tribut à l'Église et à faire de l'Église une des institutions de la Province ?

" Votre vote décidera la question.

" C'est la seule chance que vous aurez de parler pendant quatre ans.

" Vous aurez perdu le contrôle de la question lorsque vous aurez voté.

" Le but du parti des Ecoles séparées, par toute la Province, est d'élire, par son vote, des hommes qu'il pourra cajoier et gagner à appuyer ses vues.

" A cette fin, il supportera ou des partisans avoués des écoles séparées, ou des hommes qui font profession de favoriser les écoles libres, mais qui sont opposés au Gouvernement ou à la loi en détail, ou des hommes faibles, qui veulent concéder le principe des écoles séparées, pourvu qu'il porte le nom de modification.

" Il sait qu'il peut conduire les hommes auxquels il a inspiré le goût de la vie politique.

" Remarquez encore les efforts peu patriotiques qu'on a tentés durant les trois dernières années et répétés à la dernière session pour obliger le Nouveau-Brunswick à se soumettre à la domination des Français de Québec.

" Le *Freeman* a déclaré que la résolution Costigan pour les écoles séparées a été retirée après la réception d'un télégramme de Mgr. Sweeney, apparemment parce qu'elle nuirait au parti des écoles séparées, aux élections. Elle a été seulement retirée, non abandonnée.

" Le *Freeman* dans un dernier numéro vous menace qu'à moins que vous ne votiez volontairement les Ecoles séparées, la Chambre des Communes vous les imposera.

" Quelle réponse donneriez-vous jeudi et vendredi ?